programme de la journée

7h30 : accueil et inscriptions des participants au stade Marcel Celles, centre aquarécréatif à Argentat

Départ commun à **9h**

LES CIRCUITS VTT :

LA RONDE DES MARCASSINS
27 KM

LA RONDE DES SINGLARS
41 KM

LA RONDE DES SINGLARS +++
48 KM

Ravitaillements sur les parcours et à l'arrivée.
possibilité de douche et lavage des vélos à l'arrivée.

Règlement : espèce ou chèque à l'ordre du VTT club Argentat
Renseignements : 05 55 28 23 99 (soir)
ou 06 03 02 89 26

Règles du singlar :

- Rando VTT ouverte à toute personne ayant au minimum 14 ans
- Certificat médical pour les non licenciés (vtt)
- Port du casque à coque rigide obligatoire(vtt)
- Pas de classement, plaque VTT offerte
- Randonnée neutralisée à 16H00
- Par mesure de sécurité, l'organisatiion se réserve le droit d'annuler ou de raccourcir le parcours
- Respect du code de la route sur routes ouvertes à la circulation
- Le balisage et le personnel mis en place sur les parcours ne donnent pas priorité vis-à- vis des autres usagers, aussi bien sur la route que dans les chemins
- Respectez la nature, ne jetez rien à terre
- Pour garder l'estime de tous, respectez les randonneurs pédestres, équestres, les riverains , etc
- La pratique de la randonnée se faisant dans un milieu naturel qui peut présenter des risques , il est recommandé aux participants d'adapter leur allure à leur compétence et au terrain(descente, obstacles, animaux, qualité du sol, etc
- L'organisatioin décline toutez responsabilité en cas de déterioratioin, vol, ou destruction du matériel des participants durant cette manifestation
- L'inscription à la randonnée engage au respect du présent règlement

Bulletin d'inscription

Inscription par courrier à retourner avec le règlement avant le 1er juillet 2013 à :
Alain Gounet
Le Mas
19380 Saint Chamant
ou inscription sur place dès 7h30 le jour de la randonnée.

Nom :

Prénom :

Age : **Sexe :**

Tel :

Adresse complète :

Club :

Fédération :

TARIFS

Licenciés - 6 € (toutes fédérations cyclistes)
27 Km ❑ 41 Km ❑ 48 Km ❑

Non- licenciés - 8 €
27 Km ❑ 41 Km ❑ 48 Km ❑
(Certificat médical de moins de trois mois obligatoire)

Autorisation Parentale (moins 18 ans) :
Je soussigné(e) Mme - M.....
autorise mon fils - ma fille à participer à la Randonnée VTT d'Argentat le 7 juillet 2013.
Signature :

Note : Le participant s'engage sous son entière responsabilité; Il déclare que son état de santé lui permet de participer à la randonnée et dégage les organisateurs de toute responsabilité. Il s'engage à respecter le code de la route et les consignes des organisateurs.

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE